REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUECONFERENCE REGIONALE DES UNIVERSITES DE L’OUEST | logoo.png | وزارة التعليم العالي والبحث العلميالندوة الجهوية لجامعات الغرب |

CONCOURS NATIONAL POUR L’OBTENTION DE BOURSES DE FORMATION DOCTORALE À L’ÉTRANGER AU TITRE DE L’ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

Guide du candidat

Chers Candidats,

 Vous avez été sélectionné(e) par votre établissement universitaire, parmi les majors des filières/spécialités retenues au programme boursier, pour participer au concours national pour l’obtention de bourses de formation doctorale à l’étranger, au titre de l’année universitaire 2016-2017.

Vous êtes alors invité à participer aux épreuves du concours qui auront lieu le Mercredi 17/02/2016 à partir de 08h00. Sur présentation d’une pièce d’identité et de votre convocation, le personnel d’accueil vous remettra votre badge. *Il devra être porté pendant toute la durée du concours*. Un affichage devant le lieu d’examen vous indiquera un numéro correspondant à la place qui vous est réservée.

 Lieu d’examen:

Toutes les épreuves du concours se dérouleront à l’Ecole Préparatoire en Sciences et Techniques d’Oran (EPSTO), (située tout prés de l’USTO-MB, station de tramway : « Hôpital 1er Novembre »). Voir indications du lieu sur notre site :

 cruo.univ-oran1.dz

 Les épreuves  du concours se dérouleront comme suit :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  08h00-10h00 | Filière concernée | Epreuve | Durée | Coefficient |
| Mathématiques | Algèbre et Analyse | 01h30mn | 04 |
| Informatique | Algorithmique et système d’exploitation |
| Anglais | Littérature  |
| les 03 filières | Culture générale (ce sujet est commun à toutes les filières et sera distribué en même temps que celui de l’épreuve de spécialité) | 00h30mn |
| 10h15-11h15 | Les 03 filières | Français épreuve commune | 01h00 | 01 |
| 11h30-12h30 | Mathématiques et informatique | Anglais épreuve commune | 01h00 | 01 |

Le règlement intérieur du concours est fixé comme suit :

1. Aucun retard aux épreuves n’est admis, à l’exception de la première épreuve à laquelle un retard maximum de quinze (15) minutes est toléré.
2. Vous ne pouvez quitter la salle d’examen que trente (30) minutes après le début de chaque épreuve.
3. Aucun document ne doit être sur la table à l’exception de la pièce d’identité et de la convocation, ainsi que les copies d’examen remises par les surveillants.
4. Toute forme de communication est interdite, les accessoires (gomme, stylo etc…) sont à usage strictement personnel. *Aucun échange ou prêt d'accessoire n’est toléré.*
5. Les candidats détenteurs de téléphones portables sont tenus de les ranger en position éteinte.

Toute infraction aux règles ci-dessus énoncées peut entrainer l’exclusion du concours

Vous pouvez prendre connaissance de vos résultats, par voie d’affichage au sein votre établissement universitaire, ou en consultant le site internet de la conférence régionale: cruo.univ-oran1.dz après la proclamation des résultats des délibérations définitives par la Commission Nationale du Concours du MESRS.